

OBJECTIFS :

Faire reconnaître ses compétences professionnelles acquises par l'expérience par un jury de certification,

Valider le titre à finalité professionnelle.

SAVOIRS :

- Le référentiel professionnel,
- La fiche métier,
- Le dossier de validation,
- Les étapes de travail et les consignes méthodologiques pour l'élaboration du dossier de validation.

Pour plus d'informations :



APTITUDES :

- Mettre en évidence ses compétences à partir d'une expérience,
- Formaliser, verbaliser sa pratique en décrivant des situations de travail,
- Préparer l'entretien avec le jury de certification,
- Démontrer ses compétences professionnelles,
- Mettre en évidence sa posture professionnelle : autonomie, organisation, communication, anticipation et convivialité,
- Développer des compétences descriptives, analytiques, réflexives, communicationnelles, linguistiques,
- S'auto-questionner, s'auto-expliciter, s'auto-informer, donner du sens à son action, se remettre en question, s'auto-valoriser.

Durée dans le cadre individuel ou collectif : A adapter en fonction des besoins et/ou demandes.

MODALITES D'EVALUATION :

Passage oraux blancs, entraînement temps de questionnements, relecture du dossier écrit